



CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

n°193, novembre 2018

Spécial témoignages sur
la voie professionnelle

La Mauvaise Herbe n°5
à paraître en novembre.

Abonnez-vous !

Bulletin dans la rubrique dédiée
sur le site cnt-f.org/fte



Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :
07 82 14 98 31

De la maternelle à l'université... en grève lundi 12 novembre

Evaluations délirantes, réformes à la hussarde, suppressions de postes, surenchère sécuritaire... le ministre de l'éducation remodèle à grande vitesse l'école publique. Son objectif : une école... privée, contre le peuple au service des patrons. Stoppons-le ! Toutes et tous en grève le 12...

Lycées pro : apprentis, élèves profs dans la même galère

Depuis 20 ans environ l'apprentissage est présent dans notre lycée du bâtiment. La mise en place s'est effectuée grâce au chantage aux postes et avec des arrondis pour les profs volontaires (1 h faite, payée 1,5h). Rapidement cet « avantage » des arrondis a disparu. Pour les collègues d'enseignement pro, toutes leurs heures sont passées en apprentissage avec une annualisation du temps de travail. En Lettres-histoire, je me suis retrouvé à faire cours : 19h30 sur l'emploi du temps papier - des heures en formation initiale complétées par des heures en apprentissage - en vrai, des semaines avec les élèves pouvaient dépasser 27h lorsque les classes d'apprentis (2) étaient présentes.

Il y a 6 ans, face à la pénurie de boîtes pour nos chers apprentis, la région des pays de la Loire a créé le statut de *scolaire alternant*. Au bahut, en seconde, les élèves sont en formation initiale et basculent vers l'apprentissage en première et terminale. Une année pour trouver un gentil patron.

Nouvelle évolution l'année dernière. Jusqu'alors les heures d'apprentissage étaient comptabilisées dans nos services, par exemple, l'année dernière, en Lettres 13H en initiale + 6H30 en apprentissage. Sans nous prévenir rectorat et région ont changé la donne, une fois le quota des 18h atteint, les heures en plus seraient payées en vacation, donc heures à déclarer. Sauf que ces heures ne sont payées que si toutes les heures d'avant ont été faites. Je m'explique, imagine que tu declares 75 h en vacation ; avant de te les payer le CFA va vérifier si tu as bien fait toutes les heures... Tu avais les apprentis 3 h un jour ou tu as fait grève, on te défalque 3 h des 75 h que l'on te doit ! J'ai, avec un autre collègue, refusé ces heures de vacations. On a donc cessé en cours d'année de prendre les apprentis, une fois notre quota de 18h effectué... L'Administration nous a bien mis la pression au nom du bien-être des élèves et de notre déontologie... On n'a pas cédé, puisqu'on n'a pas signé de contrat de vacation.

Christophe

L'école de la République et la voie professionnelle. Témoignage

Lire l'intégralité sur le site : rubrique *Lycées pro en danger*

À l'âge de 7 ans, avec ma mère nous avons été expulsés de notre maison (...) Après quelques mois hébergés chez de la famille, nous avons emménagé en maison de HLM. Vint alors une période de scolarité importante dans l'avenir de tout enfant, celle de l'école primaire, ou entre deux fables de La Fontaine, on commençait à nous inculquer les premiers fondements de la République Française, à nous expliquer que grâce à cela nous vivions dans un pays de justice et de paix (...) Puis arriva le temps du collège, souvent vu comme un tournant dans la vie d'un élève. A l'époque, l'éducation nationale avait une politique élitiste un peu moins finement dissimulée qu'aujourd'hui. A l'entrée de la sixième, les classes étaient identifiées par des lettres allant de la 6A à la 6F. Les 6F étaient les élèves en gros échec scolaire, les 6A étaient ceux qui étaient vus comme une sorte d'élite, les plus prometteurs. Un premier tri était déjà fait, les quelques uns qui n'avaient pas été mis dans le bon sac le seraient au prochain tournant, celui du lycée. Bizarrement, plus on avançait dans l'alphabet plus le pourcentage d'élèves issus de milieux modestes augmentait, alors que dans ma classe, les 6A, nous n'étions que 2 sur 25 à venir de ce milieu. Et toujours aussi bizarre, de A jusqu'à C, il n'y avait aucun prof en commun avec les classes E et F, seuls les D avaient des profs en commun avec les deux côtés, mis à part le prof de musique et un prof qui enseignait les arts plastiques (ou plutôt le dessin à la gouache exclusivement) pour les classes de A à D, et les mathématiques pour les autres... Ce fut ainsi pendant les 4 années de collège, avec quelques exceptions certaines années (...)

C'est en quatrième, que j'ai décidé qu'après le collège je n'irai pas dans une filière générale (...) A partir de ce moment, j'ai commencé à chercher ma future orientation (...) Je cherchais surtout un moyen de subir le moins possible l'école, c'était ça pour moi, ma notion d'orientation. J'ai découvert qu'il existait l'apprentissage, mais il fallait avoir seize ans, je ne pourrais pas faire ça après le collège. Puis j'ai découvert qu'il y avait la filière de l'enseignement professionnel, je me suis dit que ça devait être un peu mieux, car le temps que je serais en cours de travaux pratiques, je ne serais pas obligé de suivre d'autres cours. Puis j'ai même trouvé mieux encore, l'alternance mais sans être en contrat d'apprentissage, non seulement il y aurait des cours techniques donc moins d'autres cours traditionnels, mais en plus je n'irais à l'école que deux semaines par mois (...) J'entrais donc dans une école pour préparer un BEP gestion et protection de l'environnement par alternance...

Effectivement, je subissais moins l'école, mais j'ai aussi pu me familiariser avec le monde du travail, ce qui n'était guère mieux en fait. Après ces deux années de BEP, quitte à travailler deux semaines par mois, autant être payé, je suis donc entré en contrat d'apprentissage. Là encore, il n'y avait pas beaucoup de choix d'orientation. Il fallait rester dans une continuité, et en plus trouver un patron qui acceptait d'exploiter des mineurs sans demander à trouver des apprentis déjà formés, ce genre de patron avide est très fréquent, mais il est plus difficile d'en trouver un qui n'ait pas encore rempli son quota maximum d'apprentis.... Je me suis donc retrouvé en apprentissage en espaces verts, pour un bac pro travaux paysagers. En plus d'être toujours à l'école, et d'être toujours au travail, on devient aussi salarié. On nous expliquait en classe que c'était une chance de pouvoir gagner 310 euros par mois pour deux semaines de travail et que les patrons qui nous donnaient ce généreux salaire étaient des passionnés voulant transmettre leur métier... Bizarrement on ne nous parlait jamais des aides et subventions qu'ils touchaient pour nous avoir embauchés...

Une fois sorti d'un bac pro que je n'ai pas eu, j'ai eu le droit à une très longue période de chômage et d'intérim. Lorsque je travaillais en intérim, dans la plupart des missions où nous étions plusieurs intérimaires, il s'agissait d'autres personnes de mon âge, qui sortaient aussi de la filière professionnelle et ne trouvaient rien derrière, et jamais issues de classe sociale favorisée. En comparant nos parcours, on constatait toujours que même si nos raisons pouvaient être différentes, les chemins empruntés étaient toujours les mêmes, la filière de l'éducation professionnelle n'était jamais un vrai choix, mais plutôt la seule option.